



**Monsieur PIBO marc  
Directeur De Ligne KRONO AURA  
20 rue Béranger 69006 LYON**

Lyon, le 26 novembre 2024

Objet : Préavis de grève

Monsieur le directeur,

À la suite de la Demande de Concertation Immédiate déposée le 08/11/2024. Nous constatons que des désaccords subsistent.

En conséquence et conformément à l'article L 2512-2 du Code du travail, notre organisation syndicale vous dépose un préavis de grève qui **débutera le 2 décembre 2024 à 21 h 30 pour une durée illimitée et couvrira toutes les périodes comprises entre 21h30 à 22h29.**

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- ***SUD-Rail demande à la direction la suppression des évolutions en direction du site de Vénissieux (U 710 ...).***
- ***SUD-Rail demande à la direction que les agents en détachement qui sont actuellement sur le site de production de LYD aient une programmation qui reflète les journées de production du site (nombre de 1/2 tour, de matinée, de soirée, de RHR), et que les journées de service qui tombent au tas soient attribuées en priorité aux ADC du site de LYD, ce qui n'est actuellement pas le cas.***

Ce préavis concerne l'ensemble du personnel de la DDL KRONO et ceux appelés à les remplacer.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail  
Nicolas Possich